



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE NANTES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 17 mai 2022 à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #3 - Richard Grenier  
Siège #4 - Julie Rodrigue  
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Danielle Boulet  
Siège #2 - Bruneau Hébert  
Siège #5 - Daniel Poirier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Gendron. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorière est présent.

#### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les élus ont reçu leur convocation en main propre selon les exigences de la Loi.

#### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - Contrat d'honoraire pour les services professionnels de contrôle de la qualité des matériaux relatifs à la réfection de l'infrastructure municipale d'une partie de la route 161 (SHE-21014598)
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Richard Grenier, l'ordre du jour présenté est adopté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 3 - Contrat d'honoraire pour les services professionnels de contrôle de la qualité des matériaux relatifs à la réfection de l'infrastructure municipale d'une partie de la route 161 (SHE-21014598)

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de réfection de l'infrastructure municipale sur une partie de la route 161, il est nécessaire de faire un contrôle des matériaux par une firme spécialisée ;

ATTENDU QUE plusieurs demandes de soumission ont été envoyées à des compagnies spécialisées ;

ATTENDU QUE la compagnie "Solmatech" a soumissionné à hauteur de 38 645,50\$ taxes incluses ;

22-05-227

22-05-228



Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Julie Rodrigue, il est résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter la proposition d'honoraires pour les services professionnels de contrôle de la qualité des matériaux relatifs aux travaux de réfection des services d'eau potable et d'égout sanitaire sur la route 161 incluant, de façon non limitative, les travaux de pose de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire, de terrassement, de construction de structure de chaussée (fondations et pavage), la réfection du site des travaux, etc. de la compagnie Solmatech pour un montant total incluant les taxes de 38 645.50\$

#### 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

#### 5 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

Daniel Gendron  
Maire

Ali Mohammed Ayachi  
Directeur général  
Greffier-trésorier

Je, Daniel Gendron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Daniel Gendron  
Maire

22-05-229